

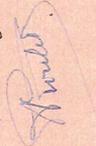
COMMUNE DE CLERMONT-LEZ-WALCOURT.

PLAN d'une parcelle de prairie et d'un mur mitoyen, cadastrés Section F partie des n.ºs 64 & et 73 9, d'une superficie de CINQUANTE-SEPT CENTIARES CINQUANTE-TROIS DÉCIMILLIARES (57ca.53da), appartenant à la Commune de CLERMONT et devant faire l'objet d'une vente à Monsieur et Madame ALZIRE SCOHY-MAHY de Clermont.

REMARQUES :

- 1)  Terrain rendu A.C.E.F.A. et moitié de l'assiette du mur C.D.
- 2) B.C.D. = mitoyenneté du mur cédée à l'acquéreur.
- 3) A.B. = nouvelle limite sur laquelle l'acquéreur devra ériger un mur mitoyen en briques de mêmes largeur et hauteur que le mur B.C.D.
- 4) L'acquéreur pourra exhausser le mur B.C.D. et cet exhaussement deviendra également mitoyen.

Levé et dressé par le Géomètre-expert-immobilier soussigné, légalement admis et assermenté par le Tribunal de 1^{re} instance de Charleroi et immatriculé à l'U.B.G. sous le n.º 951.
Thuillies, le 29 juillet 1970.


G. ROULET.

APPROUVÉ par le Conseil Communal de CLERMONT-LEZ-WALCOURT en sa séance du 10/11/70.

Le Secrétaire,





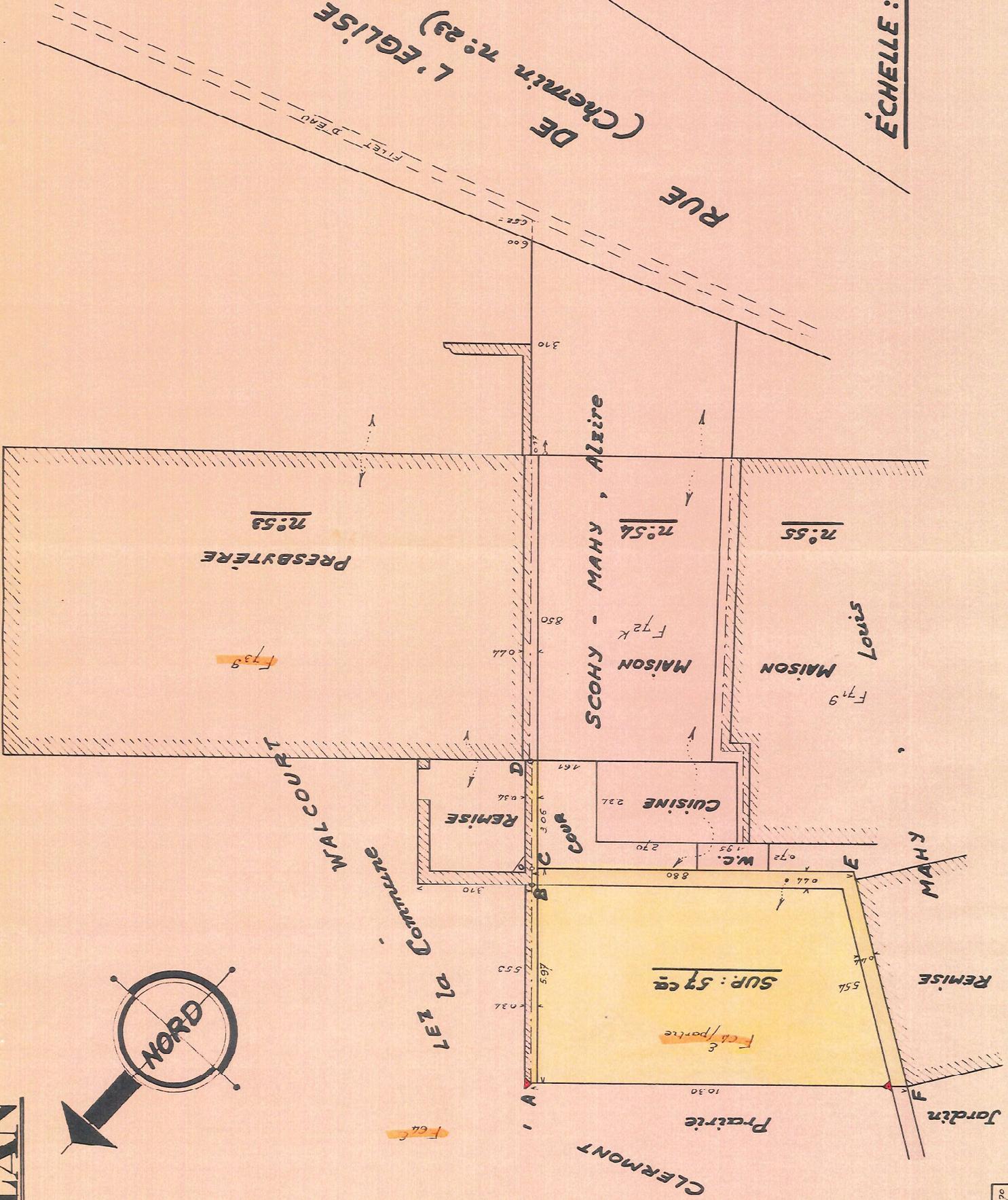
Le Bourgmestre,





ÉCHELLE : 1 à 100m.

RUE DE L'ÉGLISE
(Chem. n° 23)
FRET D'EAU



PLAN

